

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS123

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 27 BIS

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« réunissent »,

les mots :

« aient accompli ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel